

## si vous n'avez pas d'accès internet...

Vous pouvez effectuer vos démarches de réservation et de paiement au bureau de la Maison de l'Enfance.

### ATTENTION !

Les présences sont réservables en pré-paiement.

Les réservations pour la **restauration scolaire, l'ALP, et les mercredis** sont validées en temps réel. Seules les réservations **ALSH vacances scolaires** sont **TOUJOURS** soumises à traitement par le service.

### DÉLAI DE PRÉVENANCE VIA L'ESPACE FAMILLE :

- **restauration scolaire** : 48h avant
- **ALP** : pour le matin : avant 6h45 / pour le soir : avant 15h
- **ALSH mercredi** : 24h avant le jour concerné
- **ALSH vacances scolaires** : 72h avant le jour concerné

**ATTENTION !** Passés ces délais, il vous faudra contacter les services concernés.

## Comment accéder à votre Espace Famille ?

- 1 Connectez-vous sur [www.baillargues.fr](http://www.baillargues.fr) (page d'accueil > accès directs) ou depuis l'**appli mobile gratuite** (Ville de Baillargues)
- 2 **Authentifiez-vous** (identifiant et mot de passe)

## Comment réserver une activité ?

- 1 Après authentification, cliquez sur le bandeau **MA FAMILLE**
- 2 Cliquez sur la dalle **GERER MES RESERVATIONS**
- 3 En bas de page, cliquez dans le bandeau de l'enfant concerné
- 4 Démarrez la démarche en cliquant sur **COMMENCER**
- 5 Cochez le(s) jour(s) concerné(s) ou utilisez l'onglet « périodicité » pour appliquer une récurrence à vos réservations sur une période donnée.
- 6 Cliquez sur **ALLER A L'ETAPE 2 = le récapitulatif « RESERVATION » des jours réservés/supprimés s'affiche**
- 7 Cliquez sur **VALIDER** = un bandeau de synthèse « NOUS AVONS BIEN ENREGISTRE VOTRE DEMANDE » apparaît et un mail de confirmation vous est envoyé.

## Comment supprimer une réservation ?

- 1 Après authentification, cliquez sur le bandeau **MA FAMILLE**
- 2 Cliquez sur la dalle **GERER MES RESERVATIONS**
- 3 En bas de page, cliquez dans le bandeau de l'enfant concerné
- 4 Démarrez la démarche en cliquant sur **COMMENCER**
- 5 Décochez le(s) jour(s) concerné(s)
- 6 Cliquez sur **ALLER A L'ETAPE 2 = le récapitulatif « RESERVATION » des jours réservés/supprimés s'affiche**
- 7 Cliquez sur **VALIDER** = un bandeau de synthèse « NOUS AVONS BIEN ENREGISTRE VOTRE DEMANDE » apparaît et un mail de confirmation vous est envoyé.

## Comment régler vos réservations ?

- 1 Après authentification, cliquez sur **COMPTE FAMILLE**, dans la rubrique **MON COMPTE**
- 2 Créditez le montant indiqué à la ligne « **solde prévisionnel** »

### ATTENTION !

Si vous avez des demandes **ALSH VACANCES SCOLAIRES** déposées mais non traitées, merci d'attendre le traitement de celles-ci pour régler.

**ATTENTION ! LES RÉSERVATIONS SONT PAYABLES D'AVANCE !**

Des questions à poser ? Des compléments d'information sur les différents services ?  
Le bureau vous reçoit tous les jours.

**LUNDI / JEUDI / VENDREDI :**  
8h30 > 12h / 13h45 > 18h  
**MARDI :** fermé le matin / 13h45 > 18h  
**MERCREDI :** 8h > 12h / 13h > 18h



**SERVICE JEUNESSE**  
Maison de l'Enfance André Valto  
10 rue de la Chicane - 34670 Baillargues  
Tél. : 04 67 87 41 93/95  
[administratif.jeunesse@ville-baillargues.fr](mailto:administratif.jeunesse@ville-baillargues.fr)



# guide

- 🐾 SCOLAIRE
- 🐾 PÉRISCOLAIRE
- 🐾 EXTRASCOLAIRE
- 🐾 RESTAURATION SCOLAIRE



# INSCRIPTION SCOLAIRE

L'inscription scolaire concerne les enfants entrant en petite section, les nouveaux arrivants à Baillargues, les enfants entrant au CP et tout enfant souhaitant intégrer une école publique de la ville.

**L'inscription se fait directement au bureau du service jeunesse, sans rendez-vous, de janvier à fin mai pour les petites sections et les CP.**

Pour toute nouvelle inscription en cours d'année scolaire, le bureau du service jeunesse vous reçoit tous les jours durant ses horaires d'ouverture, sans rendez-vous.

# PÉRISCOLAIRE

## ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE



### MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

#### ALP MATIN / SOIR et DEVOIRS SURVEILLÉS (garderies avant et après l'école)

##### HORAIRES

Maternelle	Élémentaire
7h15 > 8h30 16h45 > 18h30	7h15 > 8h40 17h > 18h30

LIEU :  
ECOLE MATERNELLE  
A. GEOFFRE

LIEU :  
Elèves Brel : cour Brel  
Elèves Brassens : Maison de l'Enfance

**IMPORTANT :** La réservation et l'annulation peuvent désormais se faire **JUSQU'À 6h45 pour le matin-même et jusqu'à 15h pour le soir-même.**

**ATTENTION !**  
Les retards répétés sont soumis à pénalité.

**IMPORTANT :** Tout enfant d'âge maternel devra avoir fait une adaptation d'une heure avant la première réservation. (Renseignements au bureau)

Pour prévenir d'une absence le jour même, vous pouvez nous joindre au :

- 07 62 67 93 26 (Maternelle)
- 07 62 67 93 28 (Elémentaire)

#### DEVOIRS SURVEILLÉS du CE1 au CM2

Les lundis et jeudis, des salles sont mises à disposition pour permettre aux enfants qui y sont inscrits, de faire leurs devoirs sous la surveillance d'un-e animateur/trice référent-e.

**ATTENTION ! L'enfant devra être inscrit à l'ALP soir et «aux devoirs surveillés» pour pouvoir en bénéficier.**

# EXTRASCOLAIRE

## ACCUEIL DE LOISIRS – VACANCES SCOLAIRES + ALP MERCREPIS

### Possibilité de réserver :

- > la matinée
- > la matinée et le repas
- > le repas et l'après-midi
- > l'après-midi
- > la journée avec repas
- > la journée sans repas

(sauf certains jours de sortie)

**ATTENTION :** Toute réservation non décommandée dans les délais sera facturée ! (sauf certificat médical)  
Celles-ci sont également toujours soumises à traitement par le service.



### HORAIRES

Accueil du matin : 7h15 > 9h30  
Accueil du midi : 11h30 > 12h  
Accueil de l'après-midi : 13h > 14h  
Accueil du soir : 16h30 > 18h30

**PENSEZ A CONSULTER VOS MAILS POUR PRENDRE CONNAISSANCE DE L'ACCEPTATION TOTALE OU PARTIELLE DE VOTRE DEMANDE.**

**A RETENIR :** les programmes sont consultables 3 semaines avant et envoyés par mail ou téléchargeables sur l'ESPACE FAMILLE. Les réservations débutent toujours 15 jours avant, sauf pour l'été où elles démarrent 3 semaines avant.

## ACCUEIL DE LOISIRS ADOS (6ÈME ET +)

PÉRIODES D'OUVERTURE : pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël et 3 premières semaines d'août).

HORAIRES : 8h > 18h LIEU : Ancienne école maternelle F. DOLTO



**A RETENIR :** les programmes sont envoyés par mail, visibles sur les réseaux sociaux mais également consultables sur l'ESPACE FAMILLE.

**RÉSERVATION UNIQUEMENT À LA SEMAINE !**

## RESTAURATION SCOLAIRE

Un service de restauration est proposé aux enfants. La cantine scolaire se situe dans les locaux de l'école maternelle Antoine Geoffre.

**LUNDI / MARDI / MERCREDI / JEUDI / VENDREDI :**

**MATERNEL : > 1 seul service / ÉLÉMENTAIRE : Ecole J. BREL > 2 services Ecole G. BRASSENS > 2 services**

**Possibilité de rajouter ou supprimer la présence en cantine 48h AVANT le jour concerné.**

Les réservations ou annulations le jour-même ne sont acceptées qu'en cas d'extrême urgence et doivent impérativement être formulées **AVANT 9h par SMS au référent cantine.**

**RÉFÉRENT CANTINE**  
07 62 67 93 27

## COMMENT S'INSCRIRE ET PROFITER DE TOUS CES SERVICES ?

**LE PETIT GUIDE vous permet de réserver et de régler en une seule fois vos réservations cantine, ALSH, ALP, ALSH ADO via votre compte famille.**

### 1<sup>ère</sup> inscription, par famille :

- > un dossier unique
- > une fiche enfant par enfant fréquentant la structure
- > une fiche sanitaire par enfant
- > photocopie des vaccinations **à jour**
- > avis d'impôt N-2 de l'année à inscrire (ex pour dossier 2020 avis 2019 sur revenus 2018)
- > attestation d'assurance extrascolaire

**Le renouvellement annuel du dossier administratif se fait via votre fiche famille téléchargeable directement depuis votre espace dès début novembre.**



Le dossier peut être téléchargé via l'ESPACE FAMILLE ou retiré au bureau de la Maison de l'Enfance et déposé **OBLIGATOIREMENT** en main propre à ce même bureau

**UNE FOIS VOTRE DOSSIER COMPLET RENDU ET ENREGISTRÉ, UN MAIL CONTENANT UN LIEN D'ACTIVATION ET VOS CODES D'ACCÈS VOUS SERA ENVOYÉ.**

## > NOTES

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---